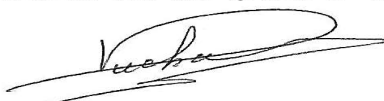


BILAN COMPTABLE ANNEE 2023

ACTIF		PASSIF	
<u>Actif net à plus d'un an</u>		<u>Capitaux propres</u>	
Terrains		Capital	3 000,00 €
Constructions		Réserves	
Matériels		Report à nouveau	
Autres immobilisations corporelles	1 300,00 €	Total :	3 000,00 €
Titres immobilisés	1 700,00 €	Provisions pour risques et charges	
Créances à plus d'un an		Total :	- €
Total :	3 000,00 €		
<u>Actif net à moins d'un an</u>		<u>Dettes à plus d'un an</u>	
Stock de matières premières		Emprunts	
Stock de produits finis		Total :	- €
Immobilisations incorporelles	575,00 €	<u>Dettes à moins d'un an</u>	
Clients et comptes rattachés		Fournisseurs	
Créances diverses		Dettes fiscales et sociales	
Valeurs mobilières de placement		Autres dettes dont compte associés	575,00 €
Disponibilité		Total :	575,00 €
Total :	575,00 €		
Total de l'actif :	3 575,00 €	Total du passif :	3 575,00 €

Véronique Puebat
 Présidente de la SASU ZAGA



Approbation des comptes de l'exercice 2023

L'an 2023, le vingt-sept décembre, à Paris, Mme. PUCHAT Véronique, associé unique et présidente de la société 2AGA, société par actions simplifiée au capital de 3000 €, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 914246988, et dont le siège social est situé 12, Rue de Lyon 75012 Paris,

Après avoir exposé qu'il a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 juin 2023,

A pris les décisions ci-après relatives à :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023 ;
- l'affectation du résultat ;

Première décision :

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023 et se soldant par une perte de cinq-cent-soixante-quinze Euros.

Deuxième décision :

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 575 € au compte report à nouveau.

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Véronique Puchat
Présidente de la SASU 2AGA

